

**Dossier d'habilitation, de renouvellement et de bilan
Diplôme d'Université**

Intitulé :	Diplôme Inter Universitaire ANTIBIOLOGIE ET AUTRES TRAITEMENTS ANTI-INFECTIEUX
Domaine :	
Niveau du diplôme :	
Niveau requis :	
Durée de la formation :	1 an
Formation diplômante :	
Année d'ouverture :	1985
Année d'échéance :	

I - Fiche d'identité de la formation

1 – Responsables

Responsable(s) de la formation :

Nom, prénom	Qualité	CNU/champ disciplinaire	E-mail professionnel
ROBLOT France	PU-PH	45-03	France.robilot@univ-poitiers.fr

Autres responsable(s) de la formation :

Nom, prénom	Responsabilité	E-mail professionnel
Louis BERNARD PU-PH (CHU TOURS)		@univ-poitiers.fr
		@univ-poitiers.fr
		@univ-poitiers.fr

2 – Références institutionnelles

UFR, école ou institut :
Localisations des enseignements (citer toutes les localisations envisagées) : Faculté de médecine de Poitiers

Partenariats locaux, nationaux ou internationaux, co-habilitation, co-diplomation, délocalisation à l'étranger :

Date et avis du Conseil de Faculté, d'Ecole ou d'Institut : 19/04/2012

Date et avis du CEVU :

Date et avis du CA :

 En cas de renouvellement, préciser la date de création initiale (*vote CA*) : 1985

3 – Type de diplôme et effectifs attendus (cocher les cases correspondantes)

Type de formation	Oui / Non	Effectif attendu
Formation initiale		10
Formation continue		15
A distance		

II – Objectifs et contexte de la formation

1. Objectifs pédagogiques

a – Objectifs scientifiques (connaissances) :

Connaître les caractéristiques des différentes classes d'antibiotiques, d'antiviraux, d'antifongiques et antiparasitaires.
Connaître les modalités d'utilisation et les indications de ces molécules.

b – Objectifs professionnels (compétences) :

Savoir prendre en charge des patients atteints de maladies infectieuses (bactériennes, virales, parasitaires ou fongiques) complexes

Savoir utiliser les médicaments anti infectieux sur des terrains particuliers (immunodépression, insuffisance rénale, obésité, sujet âgé...)

Identifier les situations qui nécessitent une antibiothérapie urgente ou non urgente, identifier les situations qui ne relèvent pas d'un traitement anti infectieux

2. Place de la formation dans l'offre de l'établissement, articulation avec les autres formations

Le DIU d'Antibiologie est conseillé aux étudiants inscrits en DES de Gériatrie, en DES de médecine interne et en DESC de maladies infectieuses.

3. Partenariats

Faculté de Médecine et de Pharmacie Tours.

III – Organisation de la formation

1 - Contenus et types d'enseignement

Volume horaire global pour un étudiant pour ce diplôme : 100 heures

Dont :

- cours : 64 heures

- TD : 36 heures

- TP : heures

- Travail personnel : heures

- stage : heures (base : 35h/semaine)

Précisions sur les contenus et articulation :

Précisions sur le stage et articulation avec la formation (justifier la présence d'un stage dans la maquette) :

2 - Equipe pédagogique

a – Intervenants académiques :

Nom et qualité des enseignants	Section CNU/champs disciplinaire	Nom et qualité des enseignants	Section CNU/champs disciplinaire
Pr F. Roblot	45-03	Pr C. Silvain	
Pr C. Burucoa		Pr R. Robert	
Pr W. Couet		Pr M. Paccalin	
Dr N. Venisse		Dr A. Elsendoorn	
Pr P. Roblot			
Dr G. Le Moal			
Pr O. Mimoz			
Pr MH Rodier			
Pr G. Agius			
Dr O. Castel			

b - Participation de professionnels à la conception des programmes et aux enseignements :

Nom prénom	Fonction	Entreprise	Secteur activité entreprise	Heures effectuées
Pr M. Wolff	PU-PH	CHU Bichat Paris		3
Dr E. Varon	PH	HEGP Paris		3
Dr E. DENES	PH	CHU Limoges		5
Pr P. Tattevin	PU-PH	CHU Rennes		6
Dr E. Senneville	PH	CHU Lille		2
Pr B. Guery	PU-PH	CHU Lille		4
Pr Y Yazdanpanah	PU-PH	CHU Bichat Paris		3,5
Dr N. Veziris	PH	CHU Pitie salpetrière		3
Pr L. Piroth	PU-PH	CHU Dijon		2,5
Pr E. Pichard	PU-PH	CHU Angers		3
Pr L. Bernard	PU-PH	CHU Tours		3
Pr C. Perronne	PU-PH	CHU Garches		3
Pr P. Chavanet	PU-PH	CHU Dijon		4
Pr F. Caron	PU-PH	CHU Rouen		2

3. Publics concernés

– Conditions d'admission : Sont autorisés à s'inscrire en vue de ce diplôme :

1. Les titulaires d'un diplôme français d'état de docteur en médecine

2. Les étudiants de 3^{ème} cycle de médecine générale

3. Les titulaires d'un diplôme français d'état de docteur en pharmacie

4. Les internes de spécialités quelle que soit la filière choisie

5. Les étudiants étrangers ayant terminé leurs études dans leur pays en remplissant des fonctions d'internes dans un hôpital en France ou inscrits à un DES, un DESC, un DFMS ou un DFMSA

– Origine des étudiants : Poitiers, Tours et Limoges

4 – Contenu de la formation et contrôles des connaissances et des compétences

Module ou enseignement	Volume horaire effectif annuel pour l'étudiant				MCC		
	CM	TD	TP	Encadr. étudiant	Type d'épreuve (CC, CT)	Modalités des épreuves (écrit, oral, dossier...)	Nombre d'épreuves du module / enseignement
Module 1	9H	3H			1 épreuve écrite (2heures)		1 pour les 8 modules
Module 2	10H	3H					
Module 3	9H	2H					
Module 4	5H	9H					
Module 5	9H	3H					
Module 6	6H	6H					
Module 7	8H	6H					
Module 8	8H	4H					

Joindre par ailleurs le règlement d'examens et MCC complet au dossier en annexe

IV – Financement

1. Effectifs

Effectif minimal permettant d'atteindre l'autofinancement et en-dessous duquel la formation ne peut ouvrir : 10

2. Tarifs proposés (doit être développé à l'aide de la fiche financière Annexe A)

Type de formation	Droits universitaires (1)	Droits complémentaires (2)	Total frais d'inscription
Formation initiale	249,57	381,12	630,69
Formation continue financée par un organisme	249,57	381,12	630,69
Formation continue non financée par un organisme	249,57	381,12	630,69
A distance			

(1) Montant des droits nationaux selon le niveau du diplôme et l'année de référence de création du DU

(2) Montant des droits complémentaires par étudiant impliqués par l'obligation d'équilibre recettes / dépenses.